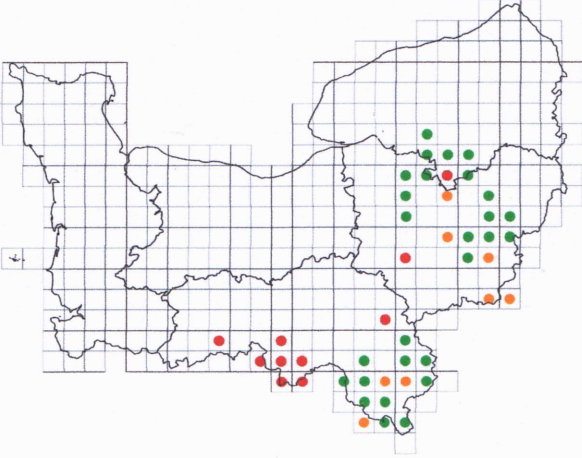


<b>Nom</b>	<b><i>Lacerta agilis</i></b> Linnaeus, 1758 Lézard des souches
<b>Données brutes (actuelles et passées)</b>	 <p style="text-align: center;">Vert : 2004-2013 - Orange : 1994-2003 - Rouge : &lt; 1994</p> <p><b>Nombre de mailles 10 km x 10 km où l'espèce est présente (2013)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Basse-Normandie : 14.</li> <li>- Haute-Normandie : 23.</li> </ul> <p><b>Nombre de mailles 10 km x 10 km où l'espèce n'a pas été observée depuis au moins 20 ans (2014)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Basse-Normandie : 9, soit -47% de la zone d'occupation historique.</li> <li>- Haute-Normandie : 3, soit -37,5% de la zone d'occupation historique.</li> </ul>
<b>Données élaborées pour l'évaluation</b>	<p><b>Zone d'occupation estimée et statut de rareté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Basse-Normandie : entre 48 et 224 km<sup>2</sup>, très rare.</li> <li>- Haute-Normandie : entre 128 et 368 km<sup>2</sup>, très rare.</li> </ul> <p><b>Dynamique de l'espèce</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régression au cours du XX<sup>e</sup> siècle : très forte en Basse-Normandie et forte en Haute-Normandie.</li> <li>- Régression probablement accentuée depuis les années 1970 à cause de l'intensification des pratiques agricoles, voire sylvicoles, de l'urbanisation et du développement des carrières dans les secteurs de landes sur sables aussi bien dans le Perche/61 que sur les terrasses alluviales de la vallée de la Seine/27/76.</li> <li>- Régression probablement assez forte depuis 2004 aussi bien en Basse-Normandie qu'en Haute-Normandie où l'espèce n'a pas été revue depuis plus de 10 ans dans respectivement 21% et 22% des mailles actuelles malgré une pression de prospection sans précédents.</li> <li>- Maintien des populations au sein des pelouses calcicoles protégées aussi bien dans le Perche/61 que dans les vallées de la Seine et de l'Eure/27/76.</li> </ul>
<b>Autres informations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espèce septentrionale étendue en limite occidentale de répartition en Normandie (Vacher J.-P. &amp; Cochard P.-O. 2012). Absente de Bretagne peut-être parce que les hivers n'y sont pas assez rigoureux pour bloquer le cycle biologique de cette espèce des climats continentaux, ce qui la conduirait à se reproduire à des périodes défavorables (Le Garff 1988).</li> <li>- « En danger » dans la Région Centre (Dohogne 2012), probablement vulnérable en Ile-de-France (Rivallin com. pers.) et « vulnérable » en</li> </ul>

	<p>Picardie (Gavory 2009).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'indices d'amélioration globale de l'état des habitats des populations de la vallée de la Seine, notamment autour de Rouen/76.</li> <li>- Disparition de populations sans raisons apparentes, notamment en Normandie armoricaine, peut-être à cause du réchauffement climatique régional (Moisselin 2007).</li> </ul>
<b>Possibilités d'immigration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présente dans les deux régions administratives normandes mais toutes les stations aux confins de l'Orne et de l'Eure ont disparu. Aussi nous ne savons pas si les deux populations sont encore connectées <i>via</i> l'Eure-et-Loir.</li> <li>- Présente dans les Pays-de-la-Loire où elle est extrêmement rare et localisée au sud-est de la Sarthe loin des frontières normandes, le Centre, l'Île-de-France et la Picardie où elle est absente de la frontière normande. Il existe <i>a priori</i> des possibilités d'immigration seulement à partir de l'Île-de-France et du Centre.</li> </ul>

#### **Evaluation initiale**

- Réduction en Basse-Normandie et en Haute-Normandie estimée et supposée proche de 30% depuis 1993, dont les causes n'ont pas cessé (A2), en se basant sur l'observation directe (a) et la réduction de la qualité de l'habitat (c). Zone d'occupation < 500 km<sup>2</sup> (B2) souvent sévèrement fragmentée, surtout en Haute-Normandie (a), en lien avec des populations extrarégionales « en danger » ou « vulnérables » connaissant elles aussi un déclin continu de leurs zones d'occupation (ii), de l'étendue et/ou de la qualité de l'habitat « landes sur sable » (iii), du nombre de localités ou de sous populations (iv)

- Basse-Normandie : En danger (EN) *prA2ac B2a(ii,iii,iv)*

- Haute-Normandie : En danger (EN) *prA2ac B2a(ii,iii,iv)*

#### **Ajustement de la catégorie préliminaire**

Il convient de conserver la catégorie préliminaire car le Léopard des neiges est une espèce très rare en Normandie, en limite de répartition et qui connaît une régression actuellement assez forte. En outre, nous ne savons pas s'il existe une immigration importante de propagules ou si l'immigration va se maintenir à l'avenir car les populations des régions limitrophes sont fragiles et/ou éloignées des frontières normandes.

**Basse-Normandie : En danger (EN) *B2a(ii,iii,iv)***

**Haute-Normandie : En danger (EN) *B2a(ii,iii,iv)***